

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04184

Numéro SIREN : 815 052 907

Nom ou dénomination : CEPAC PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2021 sous le numéro de dépôt 21442

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise HOTEL CAISSE D'EPARGNE 13006 MARSEILLE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 1 5 0 5 2 9 0 7 0 0 0 1 2 Néant *

				Exercice N clos le, <u>13 11 22 02 01</u>		N-1 <u>13 11 22 01 91</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF					
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
	Autres immobilisations corporelles	AT					
	Immobilisations en cours	AV					
	Avances et acomptes	AX					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU	516 840		516 840	517 182	
	Créances rattachées à des participations	BB	6 656 368		6 656 368	5 371 101	
Autres titres immobilisés	BD						
Prêts	BF						
Autres immobilisations financières*	BH						
TOTAL (II)		BJ	7 173 208	BK	7 173 208	5 888 283	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN	572 324	BO	572 324	503 807	
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	3 652	CA	3 652	1 850	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	2 747 832	CG	2 747 832	3 578 766	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	3 323 808	CK	3 323 808	4 084 423	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	10 497 016	IA	10 497 016	9 972 706	

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 6 656 368 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepil-Quadrax

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le guide n° 2022 En Euros.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...100...000.....)	DA	1 100 000	1 100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Reserve légale (3)	DD	27 387	22 720	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	234 447	145 280	
	Report à nouveau	DH		503	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	447 628	93 331	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 809 462	1 361 833
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		167	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	8 298 543	8 195 483	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 796	43 932	
	Dettes fiscales et sociales	DY	368 214	371 289	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1	1	
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	8 687 554	8 610 872	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 497 016	9 972 706	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 687 554	8 610 872		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION

Néant *

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens* services*	FD	FE	FF	
			FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	221	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	221
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	175 668	233 334
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE	254	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	175 922
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(175 922)	(233 113)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	1 167 944	499 516
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		36 579
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	1 167 944	536 096
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	171 947	83 358
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	171 947	83 358
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	995 997	452 738
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	820 075	219 625

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid-Quadra

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION

Néant *

* (Ne pas reporter le montant, des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]	M3		KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U	5 888 283	8V		8W	3 765 729	
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V		
	TOTAL IV				LQ	5 888 283	LR		LS	3 765 729	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	5 888 283	0H		0J	3 765 729		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG		NH		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations		10		0X	2 480 803	0Y	7 173 208	0Z	7 173 208	
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G		
	TOTAL IV		13		NJ	2 480 803	NK	7 173 208	2H	7 173 208	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		0K	2 480 803	0L	7 173 208	0M	7 173 208		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION

Néant *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :		S.A.S. CEPAC PROMOTION		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	6 656 368	UM	6 656 368	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 652	3 652			
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX		VT	6 660 020	VU	6 660 020	VV
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	95 736	95 736			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	20 796	20 796			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	246 153	246 153			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	122 061	122 061			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1	1			
Groupe et associés (2)		VI	8 202 807	8 202 807			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	8 687 554	VZ	8 687 554		
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : S . A . S . CEPAC PROMOTION		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0						
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	447 628	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							Y7	372 448	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)					Y8		
			- imposées au taux de 0 %					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
				Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
							TOTAL I	WR	2 398 415	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *								WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV		
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)					WH		
			- imposées aux taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	260	XA	4 937	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY		
Majoration d'amortissement *								XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexties		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexties A)		L5
					Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC
		Bassin urbain à dynamiser (art.44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagee par le report en arriere du deficit		ZI	YG	1 063 308	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH	1 068 245	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	1 330 170		XJ			
		déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*				ZL			XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	1 330 170		XO			

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. CEPAC PROMOTION</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11 **TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	503	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	4 667					
						- Autres réserves	ZD	89 167					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	93 331		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	93 833		Report à nouveau	ZG	(1)						
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	93 833		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	250							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ								
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	41 806			114 812				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	133 612			118 522				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	175 668			233 334				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX								
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.18	%		1.32	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	TITRES	401			401
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-values taxables à 19 % (1)				
				⑦	⑧	⑨		Long terme			⑪
								⑩			
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %					
I - Immobilisations *	1	402	1	1							
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+							
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+							
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+							
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+							
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice									
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme									
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*									
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			1								
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)				(A)	(B)	(C)					
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %					(ventilation par taux)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTIONNéant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 39-A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

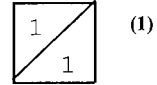
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : S . A . S . CEPAC PROMOTION				Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX		
Période de référence		GY		GZ	
Date de cessation			HR		
<small>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.</small>					

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0 N° SIRET 8 1 5 0 5 2 9 0 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. CEPAC PROMOTION

ADRESSE (voie) HOTEL CAISSE D'EPARGNE PL ESTRANGIN PASTRE

CODE POSTAL 13006 VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination CAISSE D'EPARGNE PAC

N° SIREN (si société établie en France) 775559404 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 100

Adresse : N° Voie PLACE ESTRANGIN PASTRE

Code postal 13006 Commune MARSEILLE Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

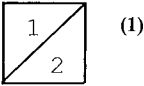
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 1 5 0 5 2 9 0 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. CEPAC PROMOTION

ADRESSE (voie) HOTEL CAISSE D'EPARGNE PL ESTRANGIN PASTRE

CODE POSTAL 13006 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 17

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination VALLEE VERTE DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 8 3 0 1 9 6 3 5 8 % de détention 49.00

Adresse : N° Voie RUE DE LA VALLEE VERTE Code postal 13011 Commune MARSEILLE Pays France

Forme juridique Dénomination MAZAUDIER

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 7 8 9 6 3 6 6 % de détention 49.00

Adresse : N° 25 Voie AVENUE JULES CANTINI Code postal 13006 Commune MARSEILLE Pays France

Forme juridique SCCV Dénomination MILAN PREMIUM

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 8 4 1 0 9 6 9 % de détention 49.00

Adresse : N° 164 Voie CHE DE ST JEAN DU DESERT Code postal 13005 Commune MARSEILLE Pays France

Forme juridique Dénomination CAP RIVIERA

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 9 0 3 1 1 5 8 % de détention 25.00

Adresse : N° 64 Voie AVENUE D'HAIFA Code postal 13008 Commune MARSEILLE Pays France

Forme juridique SCI Dénomination LE DECISIUM

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 5 0 1 9 4 3 3 % de détention 25.00

Adresse : N° 64 Voie AVENUE D'HAIFA Code postal 13008 Commune MARSEILLE Pays France

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV AVA

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 9 3 0 7 3 7 0 % de détention 22.00

Adresse : N° 10 Voie PLACE DE LA JOLIETTE Code postal 13002 Commune MARSEILLE Pays France

Forme juridique Dénomination ADN CLOT BEY

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 1 1 5 0 0 7 1 % de détention 20.00

Adresse : N° Voie HERMES PARK Code postal 13008 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV MAISON FOCH

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 3 9 5 5 8 7 3 % de détention 20.00

Adresse : N° 6 Voie ALLEES TURCAT MERY Code postal 13008 Commune MARSEILLE Pays France

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE	3 1 1 2 2 0 2 0	N° SIRET	8 1 5 0 5 2 9 0 7 0 0 0 1 2
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	S.A.S. CEPAC PROMOTION		
ADRESSE (voie)	HOTEL CAISSE D'EPARGNE PL ESTRANGIN PASTRE		
CODE POSTAL	13006	VILLE	MARSEILLE
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	17	

Forme juridique	SCCV	Dénomination	S.C.C.V LES BALCONS DU BAOU	
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 0 5 8 7 6 6 3	% de détention	20.00	
Adresse : N°	64	Voie	AVENUE D'HAIFA	
Code postal	13008	Commune	MARSEILLE	Pays France
Forme juridique	SCCV	Dénomination	ILOT 2B NORD	
N° SIREN (si société établie en France)	8 0 8 8 0 2 6 6 4	% de détention	20.00	
Adresse : N°	64	Voie	AVENUE D'HAIFA	
Code postal	13008	Commune	MARSEILLE	Pays France
Forme juridique	SCCV	Dénomination	LA CRIQUE	
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 7 7 3 5 4 6 7	% de détention	20.00	
Adresse : N°	8/14	Voie	ALLEE CERVANTES	
Code postal	13009	Commune	MARSEILLE	Pays France
Forme juridique	SCCV	Dénomination	164 CAMOINS	
N° SIREN (si société établie en France)	8 0 9 4 8 3 6 0 5	% de détention	20.00	
Adresse : N°	29	Voie	BD DE DUNKERQUE	
Code postal	13002	Commune	MARSEILLE	Pays France
Forme juridique		Dénomination	LE REDON SAINT JOSEPH	
N° SIREN (si société établie en France)	8 4 2 9 3 3 4 4 2	% de détention	15.00	
Adresse : N°	64	Voie	AVENUE D'HAIFA	
Code postal	13008	Commune	MARSEILLE	Pays France
Forme juridique		Dénomination	LES 4 CHEMINS ROQUEFORT LA BEDOULE	
N° SIREN (si société établie en France)	8 4 9 6 9 4 3 4 4	% de détention	15.00	
Adresse : N°	8	Voie	RUE MAZARINE	
Code postal	13100	Commune	AIX EN PROVENCE	Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	SAS MARSEILLE 499 AVENUE DU PRADO	
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 9 7 1 9 8 1 2	% de détention	10.00	
Adresse : N°	58	Voie	AVENUE EDOUARD VAILLANT	
Code postal	92100	Commune	BOULOGNE BILLANCOURT	Pays France
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
AUTRES PARTICIPATIONS	516 840		517 182		-342	-0.07
26100000 TITRES DE PARTICIPATIONS	516 840		517 182		-342	-0.07
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	6 656 368		5 371 101		1 285 267	23.93
26741000 SCCV PIERRPROV EUGENIE			-1		1	100.00
26742000 SAS RIVOIR			310 918		-310 918	NS
26743000 SCCV 164 CAMOINS	27 807		34 703		-6 896	-19.87
26744000 SCCV LA CRIQUE	5 618		-27 234		32 852	120.63
26745000 SCCV ILOT 2B NORD	566 829		579 822		-12 993	-2.24
26746000 SCI LE DECISIUM	406 706		401 063		5 643	1.41
26747000 SAS MAZAUDIER			17 461		-17 461	NS
26748000 SARL VVD	2 885 053		2 468 085		416 967	16.89
26750000 LA BLANCARDE	8 388		2 066		6 322	305.93
26751000 SCCV MILAN PREMIUM			126 227		-126 227	NS
26752000 AVA ILOT 4A	278 916		794 976		-516 059	-64.92
26754000 SCCV MAISON FOCH	223 894		149 163		74 732	50.10
26755000 LES BALCONS DU BAOU	22 773		200 000		-177 227	-88.61
26756000 SCCV LES 4 CHEMINS	129 688		130 500		-812	-0.62
26757000 SCI RIVIERA BEAUVERT	1 500 000				1 500 000	
26758000 SAS MARSEILLE 499 PRADO	208 800				208 800	
26759000 SCCV LE REDON ST JOSEPH	375 000				375 000	
26880000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	16 896		183 352		-166 456	-90.78
Total II	7 173 208		5 888 283		1 284 925	21.82
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	572 324		503 807		68 517	13.60
33500000 TRAVAUX EN COURS	572 324		503 807		68 517	13.60
AUTRES CREANCES	3 652		1 850		1 802	97.41
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	3 600		1 800		1 800	100.00
46720000 CREANCE SUR CESSION TITRES	2				2	
46780000 REGUL APPORT KS MILAN PREMIUM	50		50			
DISPONIBILITES	2 747 832		3 578 766		-830 934	-23.22
51200200 CEPAC CPTÉ 08009739432	2 747 832		3 578 766		-830 934	-23.22
Total III	3 323 808		4 084 423		-760 615	-18.62
TOTAL GENERAL	10 497 016		9 972 706		524 310	5.26

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	1 100 000	1 100 000		
10130000 CAPITAL SOCIAL	1 100 000	1 100 000		
RESERVE LEGALE	27 387	22 720	4 667	20.54
10610000 RESERVE LEGALE	27 387	22 720	4 667	20.54
AUTRES RESERVES	234 447	145 280	89 167	61.38
10680000 AUTRES RESERVES	234 447	145 280	89 167	61.38
REPORT A NOUVEAU		503	-503	-100.00
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR		503	-503	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	447 628	93 331	354 297	379.61
Total I	1 809 462	1 361 833	447 629	32.87
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		167	-167	-100.00
51860000 INTERETS COURUS A PAYER		167	-167	NS
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	8 298 543	8 195 483	103 060	1.26
17147000 SAS MAZAUDIER	19 289		19 289	
17160000 SCCV ADN CLOT BEY	76 447		76 447	
45510000 CCA CEPAC	8 202 807	8 195 458	7 349	0.09
45880000 INTERETS COURUS A PAYER		25	-25	NS
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	20 796	43 932	-23 136	-52.66
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	9 996	30 252	-20 256	-66.96
40810000 FOURNISSEURS FNP	10 800	13 680	-2 880	-21.05
DETTE FISCALES ET SOCIALES	368 214	371 289	-3 075	-0.83
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES	246 153	114 146	132 007	115.65
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	122 061	257 143	-135 082	-52.53
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1	1		
26900000 VERSEMENTS RESTANTS SUR TITRES	1	1		
Total IV	8 687 554	8 610 872	76 682	0.89
TOTAL GENERAL	10 497 016	9 972 706	524 310	5.26

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Chiffre d'affaires NET						
AUTRES PRODUITS				221	-221	-100.00
75800000 PDTS DIVERS GESTION COURANTE				221	-221	NS
Total des Produits d'exploitation				221	-221	-100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	175 668		233 334		-57 666	-24.71
60400000 FRAIS A REFACTURER		250			250	
61800000 REFACT. INTRA-GROUPE	130 704		116 976		13 728	11.74
62260000 HONORAIRES	41 587		114 161		-72 574	-63.57
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	219		652		-433	-66.41
62780000 FRAIS ET SERVICES BANCAIRES	2 908		1 545		1 363	88.20
AUTRES CHARGES		254			254	
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION		254			254	
Total des Charges d'exploitation	175 922		233 334		-57 412	-24.60
Résultat d'exploitation	-175 922		-233 113		57 191	24.53
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	1 167 944		499 516		668 428	133.82
76150000 REVENUS DES COMPTES COURANTS	152 324		189 825		-37 501	-19.76
76170000 REV CRÉANCES RATTACHÉES À PART	1 015 621		309 691		705 929	227.95
PRODUITS AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES ACTIF IMMOBILISE			36 579		-36 579	-100.00
76270000 INTERETS OBLIGATIONS SIRIUS			36 579		-36 579	NS
Total des Produits financiers	1 167 944		536 096		631 849	117.86
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	171 947		83 358		88 589	106.28
66150000 INTERETS DES COMPTES COURANTS	7 157		13 166		-6 009	-45.64
66400000 PERTES / CREANCES LIEES A PART	128 072		70 688		57 384	81.18
66800000 AUTRES CHARGES FINANCIERES	36 719		-495		37 214	NS
Total des Charges financières	171 947		83 358		88 589	106.28
Résultat financier	995 997		452 738		543 260	119.99
Résultat courant avant impôts	820 075		219 625		600 450	273.40
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	402				402	
77560000 PDT CESSION ELEMENT FINANCIER	402				402	
Total des Produits exceptionnels	402				402	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	401				401	
67560000 VNC IMMOB CEDEE	401				401	
Total des Charges exceptionnelles	401				401	
Résultat exceptionnel	1				1	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12		31/12/2019	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production							
+ Ventes de marchandises							
- Coût d'achat des marchandises vendues							
Marge commerciale							
+ Production vendue							
+ Production stockée ou déstockage							
+ Production immobilisée							
Production de l'exercice							
- Matières premières, approvisionnements consommés							
- Sous traitance directe		250				250	
Marge brute de production		-250				-250	
Marge brute globale		-250				-250	
- Autres achats + charges externes		175 418		233 334		-57 916	-24.82
Valeur ajoutée		-175 668		-233 334		57 666	24.71
+ Subventions d'exploitation							
- Impôts, taxes et versements assimilés							
- Salaires du personnel							
- Charges sociales du personnel							
Excédent brut d'exploitation		-175 668		-233 334		57 666	24.71
+ Autres produits de gestion courante				221		-221	-100.00
- Autres charges de gestion courante		254				254	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges							
- Dotations aux amortissements							
- Dotations aux provisions							
Résultat d'exploitation		-175 922		-233 113		57 191	24.53
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun							
+ Produits financiers		1 167 944		536 096		631 849	117.86
- Charges financières		171 947		83 358		88 589	106.28
Résultat courant		820 075		219 625		600 450	273.40
+ Produits exceptionnels		402				402	
- Charges exceptionnelles		401				401	
Résultat exceptionnel		1				1	
- Impôt sur les bénéfices		372 448		126 294		246 154	194.91
- Participation des salariés							
Résultat NET		447 628		93 331		354 297	379.61

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 497 016.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 447 627.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Prise de participation dans le capital social des sociétés :

- SCI Riviera Beauvert à hauteur de 25%
- SCCV Redon St Joseph à hauteur de 15 %

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des stocks

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	5 888 283		3 765 729
TOTAL	5 888 283		3 765 729
TOTAL GENERAL	5 888 283		3 765 729

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		2 480 803	7 173 208	7 173 208
TOTAL		2 480 803	7 173 208	7 173 208
TOTAL GENERAL		2 480 803	7 173 208	7 173 208

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	6 656 368	6 656 368	
Débiteurs divers	3 652	3 652	
TOTAL	6 660 020	6 660 020	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	95 736	95 736		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 796	20 796		
Impôts sur les bénéficiaires	246 153	246 153		
Autres impôts taxes et assimilés	122 061	122 061		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1	1		
Groupe et associés	8 202 807	8 202 807		
TOTAL	8 687 554	8 687 554		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1 000.0000	1 100			1 100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	16 896
Total	16 896

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 800
Dettes fiscales et sociales	122 061
Total	132 861

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		516 840	
Créances rattachées à des participations		6 656 368	
Emprunts et dettes financières diverses	8 298 543		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	171 947	
Dont entreprises liées	7 157	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- LE DECISIUM	521 338	25.00	519 738
- ILOT 2B NORD	16 144	20.00	-83 856
- LA CRIQUE	200	20.00	
- 164 CAMOINS	-60 284	20.00	-60 483
- MILAN PREMIUM	1 036 834	49.00	1 031 834
- MAZAUDIER	35 415	49.00	34 315
- VVDSA	-1 608 841	49.00	-811 769
- BLANCARDE	11 607	49.00	-3 735
- 499 PRADO	-300 546	10.00	-147 408
- ILOT 4A SCCV AVA	1 915 718	22.00	1 921 930
- BALCON DU BAOU	1 447 121	20.00	1 446 121
- CLOT BEY	-147 429	20.00	-157 429
- LES 4 CHEMINS	-164 033	15	-165 033
- MAISON FOCH	529 592	20	528 592
- RIVIERA BEAUVERT	922	25	-78
- REDON ST JOSEPH	1 000	15	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

CEPAC Promotion S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020
CEPAC Promotion S.A.S.
Hôtel de la Caisse d'Epargne - Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille
Ce rapport contient 15 pages
Référence : PLS-212-479

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Ego
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

CEPAC Promotion S.A.S.

Siège social : Hôtel de la Caisse d'Epargne - Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille
Capital social : € 1.100.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé unique de la société CEPAC Promotion S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CEPAC Promotion S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



CEPAC Promotion S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
18 juin 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 18 juin 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Pierre-Laurent Soubra
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	516 840		516 840	517 182	-342	-0.07
Créances rattachées à des participations	6 656 368		6 656 368	5 371 101	1 285 267	23.93
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II	7 173 208		7 173 208	5 888 283	1 284 925	21.82
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens	572 324		572 324	503 807	68 517	13.60
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	3 652		3 652	1 850	1 802	97.41
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	2 747 832		2 747 832	3 578 766	-830 934	-23.22
Charges constatées d'avance (3)						
Total III	3 323 808		3 323 808	4 084 423	-760 615	-18.62
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 497 016		10 497 016	9 972 706	524 310	5.26

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

6 656 368

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12 31/12/2019	12 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 100 000	1 100 000		
	Réserves				
	Réserve légale	27 387	22 720	4 667	20.54
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	234 447	145 280	89 167	61.38
	Report à nouveau		503	-503	-100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	447 628	93 331	354 297	379.61
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 809 462	1 361 833	447 629	32.87
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		167	-167	-100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	8 298 543	8 195 483	103 060	1.26
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 796	43 932	-23 136	-52.66	
Dettes fiscales et sociales	368 214	371 289	-3 075	-0.83	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1	1			
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	8 687 554	8 610 872	76 682	0.89
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 497 016	9 972 706	524 310	5.26

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 687 554 8 610 872

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					221	-221	-100.00
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)					221	-221	-100.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			175 668	233 334		-57 666	-24.71
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			254			254	
Total des Charges d'exploitation (II)			175 922	233 334		-57 412	-24.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-175 922	-233 113		57 191	24.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 167 944	499 516	668 428	133.82
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		36 579	-36 579	-100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 167 944	536 096	631 849	117.86
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	171 947	83 358	88 589	106.28
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	171 947	83 358	88 589	106.28
2. Résultat financier (V-VI)	995 997	452 738	543 260	119.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	820 075	219 625	600 450	273.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	402		402	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	402		402	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	401		401	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	401		401	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1		1	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	372 448	126 294	246 154	194.91
Total des produits (I+III+V+VII)	1 168 346	536 317	632 030	117.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	720 719	442 986	277 733	62.70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	447 628	93 331	354 297	379.61

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 015 621 346 271
128 072 70 688
OLLIVIER ET ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 497 016.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 447 627.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Prise de participation dans le capital social des sociétés :

- SCI Riviera Beauvert à hauteur de 25%
- SCCV Redon St Joseph à hauteur de 15 %

L'évènement Covid 19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les travaux en cours inscrits à l'actif du bilan pour un montant de 572 324 euros correspondent à des frais d'études liés à l'obtention d'un permis de construire et à la réalisation d'une opération de promotion immobilière sur l'Ile de la Réunion (terrain des bons enfants)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	5 888 283		3 765 729
TOTAL	5 888 283		3 765 729
TOTAL GENERAL	5 888 283		3 765 729

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		2 480 803	7 173 208	7 173 208
TOTAL		2 480 803	7 173 208	7 173 208
TOTAL GENERAL		2 480 803	7 173 208	7 173 208

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	6 656 368	6 656 368	
Débiteurs divers	3 652	3 652	
TOTAL	6 660 020	6 660 020	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	95 736	95 736		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 796	20 796		
Impôts sur les bénéficiaires	246 153	246 153		
Autres impôts taxes et assimilés	122 061	122 061		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1	1		
Groupe et associés	8 202 807	8 202 807		
TOTAL	8 687 554	8 687 554		

Les créances rattachées à des participations sont liées à des avances consenties et/ou des remontées de fonds propre. celles ci n'ayant pas d'échéances contractuelles ont été positionnées à moins d'un an.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1 000.0000	1 100			1 100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	16 896
Total	16 896

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 800
Dettes fiscales et sociales	122 061
Total	132 861

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		516 840	
Créances rattachées à des participations		6 656 368	
Emprunts et dettes financières diverses	8 202 807	95 736	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	171 947	
Dont entreprises liées	7 157	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- LE DECISIUM	521 338	25.00	519 738
- ILOT 2B NORD	16 144	20.00	-83 856
- LA CRIQUE	200	20.00	
- 164 CAMOINS	-60 284	20.00	-60 483
- MILAN PREMIUM	1 036 834	49.00	1 031 834
- MAZAUDIER	35 415	49.00	34 315
- VVDSA	-1 608 841	49.00	-811 769
- 499 PRADO	-300 546	10.00	-147 408
- ILOT 4A SCCV AVA	1 915 718	22.00	1 921 930
- BALCON DU BAOU	1 447 121	20.00	1 446 121
- CLOT BEY	-147 429	20.00	-157 429
- LES 4 CHEMINS	-164 033	15	-165 033
- MAISON FOCH	529 592	20	528 592
- RIVIERA BEAUVERT	-38 051	25	-39 651
- REDON ST JOSEPH	1 000	15	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

"CEPAC PROMOTION"

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.100.000 €uros
Siège social : 13006 MARSEILLE – Place Estrangin Pastré
Hôtel de la Caisse d'Épargne
815 052 907 R.C.S MARSEILLE

* * *

DAU 29 JUIN 2021

ANNEXE

CONVENTIONS INTERVENUES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

* * *

CONVENTION INTERVENUE AVEC LA SOCIETE "CEPAC IMMOBILIER" :

Notre société a conclu une convention de gestion des opérations de promotion avec la société CEPAC IMMOBILIER, au titre de laquelle une somme de 130.704 €uros T.T.C a été réglée au titre de l'exercice 2020.

CONVENTION INTERVENUE AVEC LA SOCIETE " CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC " :

Rémunération de l'avance en compte courant consentie par la société CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC : 7.156,96 € (intérêts comptabilisés en charge).

CONVENTIONS INTERVENUES AVEC LES FILIALES " LES 4 CHEMINS", "499 PRADO", "MAISON FOCH", "VVD", "164 CAMOINS", "AVA ILOT 4", "MILAN PREMIUM" :

Notre société a facturé des intérêts au titre des avances en compte courant consenties aux filiales citées ci-dessus.

Le total de ces intérêts s'élève à 152.323 €uros.

* * *

"CEPAC PROMOTION"

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.100.000 Euros

Siège social : 13006 MARSEILLE – Place Estrangin Pastré

Hôtel de la Caisse d'Épargne

815 052 907 R.C.S MARSEILLE

* * *

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 JUIN 2021

Ce présent jour, à 11 H10mm, par « teams » dans le cadre du respect de la situation sanitaire liée au COVID 19, la **CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC**, Société Anonyme Coopérative à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, régie par les Articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, au Capital de 1 100 000 000 Euros, dont le siège social est situé à : 13006 MARSEILLE - Hôtel de la Caisse d'Épargne - Place Estrangin Pastré, immatriculée au R.C.S de MARSEILLE, sous le N° 775 559 404,

Représentée par Monsieur Hervé d'Harcourt, Membre du Directoire Pôle Ressources.

Propriétaire de la totalité des 1.100 actions de 1.000 Euros chacune, composant le capital social de la Société "CEPAC PROMOTION" et donc associée unique de ladite société.

I - A PRÉALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 décembre 2020** et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par la Société CEPAC IMMOBILIER, Présidente,
- les comptes annuels de l'exercice et les rapports de gestion ont été adressés à l'associée unique dans les cinq mois de la clôture dudit exercice,
- l'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique, au siège social, dans le même délai,
- les rapports du Commissaire aux Comptes ont été tenus à la disposition de l'associée unique, au siège social, dans le délai légal.

La Société "KPMG AUDIT", Commissaire aux Comptes de la société, a été régulièrement avertie de la prise des présentes décisions, suivant lettre Recommandée, en date du 17 juin 2021.

La Présidente relate, dans son rapport, les opérations qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

II - A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2020**,
- Affectation des résultats,
- Quitus à la Présidente,
- Approbation, s'il y a lieu, des opérations visées par les articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce,
- Pouvoirs à conférer pour l'exécution des formalités légales,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique, connaissance prise des rapports de gestion et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils lui ont été présentés. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le **31 décembre 2020**, de la façon suivante :

Le **résultat bénéficiaire** de l'exercice,

S'élevant à€. 447 628

*sera affecté à concurrence de€. 82 613

Au compte **Réserve Légale**.

Le compte **Réserve Légale** passe de 27 387 € à 110 000 €

*sera affecté à concurrence de€. 365 015

Au compte **Autres Réserves**.

Le compte **Autres Réserves** passe de 234 447 € à 599 462 €.

TROISIÈME DECISION

L'associée unique donne quitus entier et définitif de sa gestion à la Présidente au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DECISION

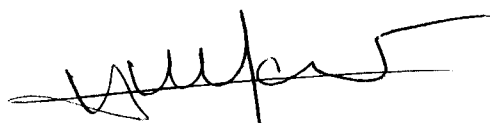
Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 et suivants du Code de Commerce l'associée unique approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles sont mentionnées en annexe des présentes.

CINQUIÈME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions.

la Caisse d'Épargne CEPAC
M. Hervé D'HARCOURT



Hervé D'HARCOURT
Membre du Directoire